

Le francoprovençal bressan en contexte de dilalie extrême : perspectives intergénérationnelles sur le parler de Romenay

Cet article traite du francoprovençal contemporain à Romenay, village situé sur la route qui mène de Chalon-sur-Saône – jadis foire importante – à Bourg-en-Bresse. La commune est composée d'un gros centre (« la vela » en patois) partiellement fortifié et de nombreux hameaux parfois très éloignés. En 1937, Romenay, qui comptait 2700 habitants, avait eu l'honneur de représenter la Bresse – et par métonymie la France rurale – à l'Exposition universelle à Paris. La reconstitution de son musée municipal à la porte-Maillot visait à vanter l'ingéniosité passée et la modernité de la vie agricole, entre costumes bressans et tableaux statistiques. Si la commune compte aujourd'hui quelque mille habitants de moins, ses habitants conservent de cette époque la conscience d'une histoire singulière au cœur de la Bresse.

L'analyse proposée est consacrée à quelques aspects du parler *romenayou*, qu'il s'agisse d'éléments stables ou de signes de variation. Elle repose sur des entretiens individuels, mais aussi sur une conversation entre un locuteur nonagénaire n'ayant jamais vécu ailleurs qu'à Romenay et une locutrice septuagénaire qui, après son mariage, s'était installée dans un autre village. J'avais déjà interviewé plusieurs fois chacun d'eux et le 6 juin 2023, j'ai pu mettre en place une rencontre intergénérationnelle, à laquelle je participais comme néo-locuteur quinquagénaire.

La situation sociolinguistique de la Bresse francoprovençale, avec ses quelques centaines de locuteurs, relève de la *dilalie* selon la définition qu'en a donnée Berruto (1987, 2021). Constatant que la diglossie (Ferguson 1959) se réfère à des contextes linguistiquement stables (Suisse allemande, Haïti), il propose le terme *dilalie* pour toute communauté où, dans les échanges informels, la langue dite basse coexiste de plus en plus avec la variété haute, jadis réservée à l'écrit et aux situations formelles, et désormais celle dans laquelle la population communique avec le plus d'aisance. L'ensemble de la zone francoprovençale est entré dans une logique dilalique. Si la Vallée d'Aoste ou le village valaisan d'Évolène évoquent encore la diglossie traditionnelle, ça ne peut être le cas en l'absence d'une masse critique de locuteurs. La Bresse relève ainsi de ce qu'on peut appeler « dilalie extrême » ou, dans une perspective téléologique, dilalie *résiduelle*, alors que les locuteurs potentiels du patois semblent avoir renoncé à la *possibilité* de le parler.

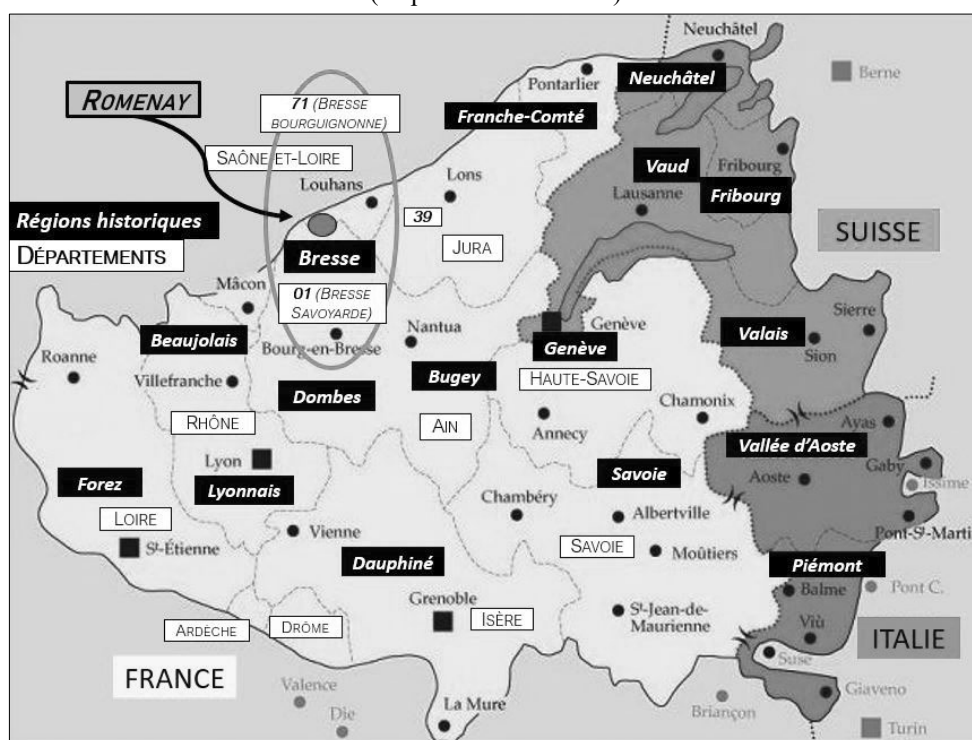
Certes, des voisins s'échangent parfois publiquement des phrases-symboles, et on entend des textes « performés » (théâtre, radio, cours de patois), mais cela témoigne plus d'une forte appartenance locale que d'une fluidité langagière indéfectible.¹ Pourtant, des conservations perdurent bel et bien en privé, par exemple au sein d'une fratrie. Si la non-audibilité des locuteurs natifs – dont les plus jeunes sont nés à la fin années 1940 – dans l'espace public laisse penser qu'ils se sont tus, leur existence n'en est que plus précieuse pour la recherche (socio)linguistique – comme l'illustre le cas de Romenay dont il va être question.

¹ Déjà dans les années 1970, à l'école que je fréquentais à Cras-sur-Reyssouze, certains garçons, en particulier, se saluaient en disant *Va-teu ?* ou *Teu-que te fô ?* (« Ça va ? », « Que fais-tu ? ») sans qu'aucune conversation en patois ne s'installe.

Géographie physique et linguistique de la plaine de Bresse

Avant d'en venir au corpus d'entretiens, précisons que Romenay se trouve tout au sud de la Bresse dite bourguignonne (ou louhannaise), en Saône-et-Loire (71), département dont seul le tiers sud-est (au sud de Louhans) est francoprovençal – les parlers étant ailleurs de type oïlique –, et, par conséquent, juste au nord de la Bresse dite savoyarde, dans le département de l'Ain (01), entièrement francoprovençal de tradition. Si l'unité géographique de la plaine bocagère de Bresse est incontestable, son architecture est très contrastée, puisqu'on trouve, en Bresse-71,² des fermes à deux pans garnis de tuiles plates, et, en Bresse-01, des fermes à quatre pans couverts de tuiles arrondies dites romaines. Or, tout en étant limitrophe, sur son flanc ouest, de la zone oïlique, Romenay est très proche, architecturalement et linguistiquement, de la Bresse savoyarde. Jusqu'à la Révolution française, elle ne relevait du reste pas du diocèse de Chalon-sur-Saône (oïlique), mais formait une enclave du diocèse de Mâcon, de tradition majoritairement francoprovençale, tout comme le diocèse métropolitain de Lyon dont faisait partie la Bresse savoyarde.

Carte 1 – Localisation de Romenay en Bresse et dans le domaine francoprovençal
(d'après carte du CEFP)



Romenay ne fait nullement partie de la zone de « francoprovençal dégradé » (Tuaillon 2007), francisée au 19^e siècle. S'étendant de Mâcon à Roanne, à l'ouest de la Saône, celle-ci mériterait le nom de « croissant », à l'instar de la bande-frontière qui sépare oïl et oc dans le nord du Massif central. Au nord-est de Louhans, un croissant plus étroit s'étire vers le Jura. Sa caractéristique n'est pas une

² Pour faciliter la lecture, nous appelons « Bresse-71 » et « Bresse-01 » (en ajoutant parfois « sud » ou « nord ») les deux principales parties de la Bresse – sachant que la région s'étend aussi sur une petite portion du département du Jura (39).

francisation récente, mais plutôt la difficile délimitation entre zones francoprovençale et d'oïl, les faisceaux d'isoglosses étant passablement entremêlés. Certains traits du francoprovençal peuvent être conservés (conjugaisons), tandis que s'estompe l'accentuation paroxytonique (sur l'avant-dernière syllabe), marque principale du francoprovençal, qui laisse la place à des oxytons (accent sur la dernière syllabe) rappelant la prononciation française, avec ses /e/ dits muets. Néanmoins, cette « bande d'hésitation » (*Op. cit.*, 29), aux frontières stables jusqu'à l'accélération générale de la francisation dans la deuxième moitié du 20^e siècle, ne remet pas en cause les frontières conventionnelles définies par les francoprovençalistes (*Ibid.*, 27-62). La « bande de pénétration de l'accentuation oxytonique d'oïl » (verte sur la carte 5, *ibid.*, III), qui « déborde » jusqu'à la Bresse-10-nord, ne change rien au caractère francoprovençal des dialectes concernés, y compris celui de Romenay.

L'écrit littéraire en francoprovençal bressan remonte au 17^e siècle. Romenay n'y a pas joué un rôle particulier, mais à partir des années 1970, alors que la Bresse voyait se multiplier les glossaires de patois, elle est devenue, grâce à son musée, l'un des lieux d'ancrage de l'Université rurale bressane, dont les bulletins (URB, 1978-86) s'efforçaient de répertorier divers faits linguistiques et ethnographiques au cœur de la Bresse francoprovençale (Bresse-71-sud et Bresse-01-nord), tout en faisant quelques incursions vers la Bresse oïlique (Bresse-71-nord). L'URB dispose d'archives sonores, dont certaines devraient être accessibles prochainement. La Bresse, déjà bien balisée par la tradition dialectologique, n'a commencé que récemment à être intégrée à des enquêtes sociolinguistiques (v. Bert/Costa/Martin 2009, Sano 2022, Pivot 2023), en particulier grâce à la reconnaissance de l'importance du francoprovençal par la région Rhône-Alpes dans les années 2000. Mais dans une France où l'État n'a guère encouragé la recherche en matière de langues dites régionales, les chercheurs-locuteurs susceptibles d'enquêter sur le patois *en* patois sont peu nombreux et les besoins urgents.

Le *DicoFranPro* (DFP) et la constitution d'un corpus bressan

Par le biais du *DicoFranPro* (DFP, Meune 2016), un dictionnaire sonore en ligne en constante évolution,³ j'ai cherché à rendre plus accessibles des données tant écrites qu'orales, provenant pour la plupart d'entretiens que j'ai menés, mais aussi d'extraits transmis par François Dauvergne, néo-locuteur et spécialiste de la langue et de la littérature bressanes (Dauvergne 2013). Pour l'analyse du parler *romenayou*, il est largement fait appel au corpus qui a servi à constituer le DFP, dont le volet le plus important concerne le bressan, avec près de 12 000 exemples audio. Certains peuvent être utilisés dans différentes entrées, et, inversement, une entrée peut contenir plusieurs exemples illustrant la variation locale. Chaque extrait audio est accompagné par : 1) une transcription en graphie régionale phonologique (graphie de Conflans adaptée ; sur ces questions, v. Meune 2019) ; 2) une transcription en graphie supradialectale ORB (Stich 2003), envisagée comme une graphie de dialogue permettant de faire apparaître l'unité de langue au-delà du morcellement dialectal ; 3) la traduction en français.

Si le DFP est en libre accès, le fichier Excel qui le sous-tend pour le bressan ne l'est pas. Il n'est pas exclu qu'il le soit en partie à l'avenir, tant il constitue une mine de renseignements, mais

³ <https://dicofranpro.llm.umontreal.ca/>

pour l'instant, je privilégie l'exploration de ses modes d'utilisation. Le corpus contient des énoncés provenant principalement d'entretiens semi-directifs que j'ai menés depuis la fin des années 1990, d'abord sous forme bilingue pendant mon apprentissage (questions en français, réponses en patois par mes grands-parents), puis en francoprovençal depuis 2007. Sont représentés une trentaine d'informateurs (il s'en ajoute régulièrement). Leur date de naissance couvre sept décennies : années 1900 à 1940 pour les locuteurs natifs, et 1940 à 1960 pour les locuteurs tardifs ou néo-locuteurs. Le temps d'enregistrement pour chacun varie d'une heure trente à dix heures dans les cas d'interviews multiples. Si l'on ajoute les données provenant d'autres sources,⁴ les villages de référence sont près de quarante. Romenay est celui pour lequel je dispose actuellement du temps d'enregistrement le plus élevé (vingt-cinq heures).

Variation phonétique, morphologique et lexicale

Le DFP permet d'étudier ponctuellement la (micro)variation phonétique et morphologique. Ainsi, l'infinitif « manger » est illustré par pas moins de treize réalisations. Dans le fichier Excel, grâce aux fonctions « rechercher », « extraire » ou « trier », on peut constituer des sous-corpus et repérer facilement les grandes différences entre, d'une part, la Bresse-01-sud, et, d'autre part, la Bresse-01-nord / Bresse-71-sud, par exemple concernant le /r/ intervocalique. Pour « aller chercher », on trouve au nord le /r/ apical (roulé) [r] (*queri* en graphie de Conflans), et, au sud, l'interdentale sourde [ð] (*quezhi*). On remarque aussi les divers types de partitif, avec, au sud, une forme unique – *de* pour « du », « de la » et « des » (m. + f.) –, et, au nord, quatre formes distinctes : *du*, *de la*, *dé* (« des » m.) et *de le* (« des » f.).

L'étude du lexique permet de mettre en évidence les isoglosses liées à certains termes clés comme « maïs » : on trouve au nord *trequi* (« blé de Turquie ») et au sud *panë* (cf. « panet »). On peut aussi choisir de mettre l'accent sur des termes à forte dimension identitaire ou faisant apparaître des représentations linguistiques comme « patois » (env. 500 occurrences) ou « gaudes » (bouillie de farine de maïs grillée, 100 occ.), mais aussi « école », « Bresse », « civier » (fromage de tête de porc), « poulet », « conscrit », « veillée », etc.

Variation diastratique et diaphasique

La variation diastratique (liée au groupe social, à l'appartenance de classe) et diaphasique (liée à la situation de communication) est plus difficile à observer, car les situations varient peu. Le caractère « artificiel » d'une situation d'entretien ne préjuge certes pas de la spontanéité de certains échanges, et le fait que les émissions de radio soient des dialogues pré-écrits ne nuit pas à la convivialité que leur confèrent les animateurs lorsqu'ils évoquent l'actualité ou l'histoire régionales. Toutefois, seules les conversations entre plusieurs patoisants, lorsque l'observateur intervient peu – comme François Dauvergne –, offrent un schéma différent. Sinon, les seules variations concernent le lieu de l'entretien (au café plutôt que chez la personne interviewée) ou l'arrivée de tierces personnes

⁴ Entretiens fournis par F. Dauvergne ; textes enregistrés par diverses personnes ; émission de radio *Les langues se délient* (RCF Pays de l'Ain), animée par Jean-Paul Pobel et Albert Belay.

(membre de la famille, voisin, femme de ménage) – ce qui peut engendrer de nouvelles conversations en patois ou en français.

La « différence de classe » entre l'intervieweur (universitaire) et la personne interviewée (généralement issue d'un milieu agricole et n'ayant pas fait de longues études) intervient nécessairement, même si le néo-locuteur que je suis est un « local ». Le fait que je connaisse certains codes culturels de la région et que je converse en francoprovençal – certes de façon le plus souvent moins fluide que mes interlocuteurs – peut être un motif de rapprochement au-delà des *habitus* de classe. Lors de la prise de contact – au téléphone (personnes recommandées), pendant des activités associatives ou au gré de rencontres fortuites (cimetières...) –, la mention du village où j'ai grandi ou de ceux de mes grands-parents fait partie du rituel. Après les premiers mots en français, je dis en général quelques phrases en patois pour que les interlocuteurs sachent qu'il est *possible* de parler patois avec moi.

Néanmoins, les détails de mon apprentissage de la langue locale ne font plus guère l'objet de questions de la part des interviewés, qui se contentent d'explications du type « j'ai entendu le patois chez mes grands-parents et l'ai réappris avec ma mère ». Soit parce que leur satisfaction de parler francoprovençal est plus grande que leur curiosité, soit parce qu'en raison de l'écart social ou de la situation communicationnelle, ils n'osent poser eux-mêmes certaines questions. Notons qu'il a pu arriver, très rarement, que des locuteurs *refusent* de me répondre en patois et continuent en français, renvoyant l'universitaire aux paradoxes décrits par Pierre Bourdieu (2001, 101-102), quand il souligne que les personnes qui tirent leur pouvoir de la maîtrise de la langue prestigieuse (le français) peuvent être perçues comme cherchant à renforcer une domination symbolique dès qu'ils affichent leur pratique de la langue vernaculaire.

L'un des aspects singuliers des conservations avec mes interlocuteurs est le vouvoiement presque généralisé – sans doute davantage en raison de la différence d'âge que du statut social. Étant toujours plus jeune qu'eux, je n'imagine pas les tutoyer, ce qui les « oblige » à me vouvoyer en patois, bien qu'ils le fassent sans doute rarement avec les gens de leur entourage avec qui ils communiquent de façon informelle. La seule personne qui m'ait tutoyé spontanément (de façon intermittente) est l'interlocuteur presque centenaire de Romenay – dont nous reparlerons. Une fois la conversation devenue conviviale, il préférerait visiblement tutoyer le « jeune » qui s'adressait à lui, mais la réciproque m'était impossible – même si les conjugaisons de la deuxième personne du singulier sont pour moi plus simples à utiliser. En plus des animateurs de la radio, le tutoiement réciproque n'a fini par s'imposer (après quelques hésitations) qu'avec un locuteur tardif n'ayant qu'une quinzaine d'années de plus que moi.

Le mythe du parler villageois homogène et le sous-corpus *romenayou*

Dans quelle mesure peut-on parler *du* patois de Romenay, plutôt que *des* patois ? Non seulement il s'agit d'une commune de grande superficie (49 km²), mais, surtout, le concept de parler homogène dont les limites coïncident avec ceux d'une commune relève largement du mythe, comme l'a établi depuis longtemps le francoprovençaliste suisse Louis Gauchat (1905). Andres Kristol (2024) nous rappelle que ce dernier était considéré par William Labov comme « le père de la

sociolinguistique moderne » et le qualifie lui-même de « patriarche de la linguistique variationnelle ». Alors que les dialectologues, à la fin du 19^e siècle, tablaient sur l'existence de dialectes d'autant plus « purs » qu'ils étaient isolés, Gauchat a démontré le contraire par ses travaux dans le village francoprovençal gruérien de Charmey (canton de Fribourg), écrivant même que « l'unité du patois de Charmey, après un examen plus attentif, est nulle » (cité par Kristol, *op. cit.*, 570).

En interrogeant plusieurs informateurs plutôt qu'un seul comme cela se pratiquait auparavant, Gauchat pouvait formuler ses hypothèses sur l'origine de ces microvariations – influence de la langue littéraire ; oubli d'anciens mots ; intensité de l'accent tonique variant selon les individus ; changements liés aux influences intergénérationnelles (*Ibid.*, 572-578). Il rappelle aussi que les caractéristiques idiosyncratiques ne compromettent certes pas l'intercompréhension intravillageoise, mais on gardera en tête sa perspective pour aborder la description du parler *romenayou*.

La présente contribution ne se fonde pas sur des entrevues prises dans leur globalité, mais sur un sous-corpus *romenayou* constitué à la fois d'exemples audio du *DicoFranPro* et de leur transcription dans le fichier Excel source. Les personnes concernées sont principalement Mme Rom1⁵ ainsi que MM. Rom4 et Rom5 (les extraits de MM. Rom2 et Rom3, fournis par F. Dauvergne et peu nombreux, ne seront pris en compte que très accessoirement). Les trois locuteurs choisis représentent trois types de rapport à la langue. M. Rom5, né en 1924, est un locuteur très fluide, originaire d'un hameau éloigné du bourg de Romenay. Veuf et sans enfants, c'est celui qui, dans sa jeunesse, a sans doute été le plus immergé dans le francoprovençal, même s'il parlait plutôt français avec sa femme. M. Rom4, célibataire et un peu plus jeune, a été davantage exposé au français, comme de nombreux résidents de « la ville » (le cœur de la commune). Quant à Mme Rom1, née à la fin des années 1940, elle fait figure d'exception au sens où le francoprovençal était resté pour elle la langue familiale à une époque où la plupart des familles l'abandonnaient. Dans la vingtaine, elle est allée vivre dans le village de son mari dans l'Ain, à une vingtaine de kilomètres de Romenay, dont elle se revendique encore avec fierté. Elle n'a jamais cessé de parler le patois *romenayou*, principalement avec sa sœur – cette situation pouvant expliquer certaines évolutions linguistiques que nous évoquerons.

Un échange en « franpatois » avant d'accepter la normalité du patois

Au-delà des entretiens individuels avec Mme Rom1, MM. Rom4 ou Rom5, l'entretien intergénérationnel que j'ai mené avec Mme Rom1 et M. Rom5 (qui ne se connaissaient pas) apporte une dimension inédite. J'avais choisi de rendre visite à M. Rom5 à l'improviste – comme cela se fait encore à la campagne, mais aussi parce que la communication par téléphone pouvait être complexe (problèmes de mobilité ou d'audition chez mon interlocuteur). Mme Rom1, que j'étais allé chercher en voiture, était prête à « jouer le jeu » (parler patois le plus possible), et j'avais prévu de m'adresser à M. Rom5 d'abord en français, pour atténuer l'effet de surprise et lui donner le temps de « me replacer ». Voici donc, pour planter le décor, les premières paroles échangées près de la porte d'entrée de la « maison » (au sens générique et au sens bressan de « pièce principale ouvrant sur la cour »), le patois étant en gras et la traduction en français en italique :

⁵ Ce codage reprend les codes utilisés dans le DFP.

MM : Bonjour ! C'est moi qui étais venu causer patois avec vous l'an dernier, vous vous rappelez ?

Rom5 : Ah oui ! Ah ben, maintenant ça va, mais...

MM : **Pi zh' vouz é amenô quéqu'yon que côje lou patouâ, lou patouâ de Roumené, azhi.**

[Et je vous ai amené quelqu'un qui parle patois, le patois de Romenay, aussi.]

Rom5 : Ah, peut-être ben.

Rom1 : **Mo ne chi..., mo ne chi de Roumené, anfin n'éra de Roumené. Ne demourive a X., lé Y.**

[Moi, je suis..., moi je suis de Romenay, enfin j'étais de Romenay. J'habitais à X. (hameau), les Y. (nom de famille).]

Rom5 : Oh ben, j'ai ben connu les Y.

Rom1 : **Oui, é bin, ne chi na feye Y., la feye a Z.Y.** *[Et bien je suis une fille Y., la fille de Z. (prénom) Y.]*

Rom5 : J'ai ben connu les Y.

Rom1 : Oui.

Rom5 : Y a celle qu'est mariée avec...

Rom1 : A.B. *(autre prénom + autre nom de famille)*

Rom5 : Oui, elle est ben toujours en vie ?

Rom1 : Oui.

MM : **Vou pouvé...** *[Vous pouvez...]*

Rom1 : **É ma cherô.** *[C'est ma sœur]*

MM : **Vou pouvé côjé patouâ avoui yela...** *[Vous pouvez parler patois avec elle...]*

Rom1 : **Vô vou côjé patouâ, vô vou côjé lou mémou patouâ que vou, ne pèchou...** *[Je vais vous parler patois, je vais vous parler le même patois que vous, je crois...]*

Rom5 : **On côjivè bin oncour souvè fransé,** *[On parlait encore (sens local de « relativement ») souvent français,] les jeunes.*

Rom1 : **Ouè, ouè, ouè.** *[Oui, oui, oui.]*

Rom5 : Oh oui, ça causait ben encore... **chouvè fransé...** *[souvent français...]*

Rom1 : **Ouè, ouè, ouè.** *[Oui, oui, oui.]*

MM : **On vou dérèzhe pô trou, non ? Zh'é pô..., zh'é pô échèyâ de téléfounô, mé zh' me si di...** *[On ne vous dérange pas trop, non ? Je n'ai pas essayé de téléphoner, je me suis dit que...]*

Rom5 : **Zh' me dérèzhou pyë, non, non, pô... Zh'a étô... fère me coumichyon.**

[Je ne me dérange plus (sens probable : à mon âge, je ne fais plus d'effort pour « recevoir »), non, non, pas (du tout)... Je suis allé... faire mes commissions.]

La conversation a mis du temps à s'installer en francoprovençal. Je suis passé au patois dès la deuxième phrase et Mme Rom1 n'a pas du tout parlé français (seuls des « oui » au lieu de *ouè* lui ont échappé). Cette longue phase de *code-switching* suggère que pour un locuteur natif, il apparaît largement impossible, socialement, de converser spontanément en patois avec une personne inconnue, sans période de transition ou de « négociation ». Il a fallu laisser à M. Rom5 le temps d'évaluer la possibilité de maintenir la communication en patois. La conversation a ensuite connu quelques « rechutes » vers le français, qui entraînaient de ma part ou de celle de Mme Rom1 une invitation (souriante) à repasser au patois. À l'arrivée de l'aide-ménagère de M. Rom5, nous en sommes restés au français (non sans lui poser quelques questions sur le patois, qu'elle disait comprendre en partie), avant de repasser au patois après son départ.

Ironiquement, la première phrase en francoprovençal prononcée par M. Rom5 vise à assurer que dans sa jeunesse, le français était assez répandu, ce qui est à la fois vrai (dès leur scolarisation, les élèves apprenaient à parler français) et trompeur, puisque d'autres conversations que j'ai eues avec M. Rom5 montrent clairement qu'il parlait patois dans de très nombreux contextes. C'est comme si, en 2023, une conversation à trois en francoprovençal bressan était tellement improbable que cela invitait à projeter sur le passé l'importance toute relative du patois dans la communication contemporaine. La conversation en patois apportait toutefois visiblement de la joie à M. Rom5 – qui, au moment où je prenais congé après un entretien, disait volontiers *Te revindrè !* (« Tu reviendras ! »).

Des nasales aux imparfaits : la convergence intergénérationnelle

Venons-en tout d'abord aux signes de convergence intergénérationnelle entre les trois locuteurs *romenayous* pris en considération. Un trait commun à tous est la présence du *m* dans *fema* (« femme »), signe d'une certaine influence oïlique à Romenay, alors que dans l'immense partie du domaine francoprovençal, y compris dans les villages situés juste au sud, le continuateur de latin *fēmīna* est *fena*. Le lexique est globalement conforme aux isoglosses nord-sud les plus connues dans la région, et on trouve *pi* (« pied »), avec voyelle, plutôt que *pyë*, avec diphtongue, en Bresse-01-sud – conformément à l'évolution différenciée du *e* bref latin de *pedem* (Tuailon (2023, carte 35, 1). Comme en nombre d'endroits en Bresse (surtout 01-sud, mais aussi plus au nord), la dénasalisation de certaines voyelles a opéré à Romenay, le passage du [ã] au [ɛ] correspondant en particulier au digramme *-en* en français : [juvɛ] (« souvent ») ; [ɛfã] (« enfant »). Par ailleurs, le timbre des nasales semble fluctuer chez les mêmes locuteurs *romenayous*, les sons [ã] et [ɔ̃] étant parfois particulièrement difficiles à distinguer (cf. DFP « prénom », Rom1).

On observe chez les trois locuteurs les deux classes d'infinitifs provenant des verbes latins en *-are*, à l'évolution distincte selon l'environnement phonétique – la palatalisation dans un certain type de configurations étant un critère clé pour délimiter le francoprovençal. À Romenay comme en Bresse-01-nord, on a des infinitifs en *-i* (*minzhi* « manger », *travoyi* « travailler », *oyi* « aider ») ou en *-é* (*shèté* « chanter », *alé* « aller »), qui s'opposent à ceux en *-ë* (*mèzhë*, *travalýë*, *édyë*) ou en *-ô* (*shètô*, *alô*) en Bresse-01-sud (v. Tuailon 2007, cartes 18-19, XV-XVI). Dans les deux cas toutefois, les participes passés sont respectivement en *-â* et en *-ô*. Quant aux imparfaits, qui sont souvent en *-ôve* (*shètôve* « chantait »), mais aussi en *-ive* (*ètèdivon* « entendaient ») dans les régions proches de Bourg-en-Bresse, ils ont fait l'objet, à Romenay et aux alentours, d'une réorganisation sur le modèle *-ive* (*chervive* « servait », *côjive* « parlait », *lohive* « laissait », *verive* « tournait »). Pour certains verbes, peu nombreux, mais très fréquents, le parler *romenayou*, comme du reste certains parlers bressans plus méridionaux, connaît des formes moins régulières rappelant parfois l'imparfait oïlique (*venyè* « venait », *fèye* « faisait », *faye* « fallait », *diyë* « disait », *pouye* « pouvait », *vuyè* « voulaient »). La variabilité de leurs réalisations semble dépendre plus du contexte phonétique que du locuteur – même s'il conviendrait d'affiner certaines comparaisons pour déceler d'éventuels écarts plus marqués.

Une zone étendue de néo-paroxytons en Bresse ?

Les trois locuteurs mettent en lumière un élément peu étudié et sur lequel il convient d'insister : le fait qu'à Romenay comme en Bresse-01-nord, il existe un certain nombre de « néo-oxytons », selon le néologisme défini par Tuaillon (2023, 117) en ces termes : « un mot dont la voyelle finale originalement inaccentuée est devenue la plus intense du mot et donc porteuse de l'accent du mot ». Évoquant une « étonnante énigme d'ordre phonétique » (*Ibid.*, 99), Tuaillon explique qu'il peut être difficile de comprendre qu'« une modification aussi importante [...] ne se réalise que d'une façon si morcelée dans l'espace francoprovençal », puisque ces mots n'apparaissent que « de façon capricieuse », dans un quart du domaine seulement (*Ibid.*, 113). Mais le dialectologue argue que le phénomène relève bien d'une loi phonétique généralisable quand les conditions sont remplies, en l'occurrence dès que l'affaiblissement de la voyelle porteuse de l'accent de mot est assez fort. Clarifiant ce qu'avait écrit Duraffour (1941), il affirme que c'est le « degré d'affaiblissement » qui, selon le cas, entraîne le statu quo, ou, au contraire, une nouvelle intonation du mot. (*Ibid.*, 114)

Tuaillon fait remonter au 17^e siècle l'apparition du phénomène, de part et d'autre du Mont-Cenis, puis la repère à Grenoble et en Dauphiné au 18^e, avant qu'au 19^e siècle elle ne s'étende en Savoie et en Haute-Savoie. Il cite d'autres régions (le Doubs, les cantons de Neuchâtel et de Genève), ainsi que, en s'appuyant sur l'atlas de Taverdet (1994), une zone située au nord-est de Louhans (jusqu'à Frangy-en-Bresse ou Beaurepaire-en-Bresse). Dans l'Ain, il évoque le Revermont (qui surplombe la Bresse), mais aussi, à l'ouest, les alentours de Boz sur les rives de la Saône. Et il conclut en se demandant si le phénomène se serait amplifié si le francoprovençal n'avait pas décliné (Tuaillon 2023, 116).

Or, le phénomène est attesté non seulement dans les régions citées par Tuaillon, mais aussi, selon le corpus DFP, dans le canton de Saint-Trivier-de-Courtes (Bresse-01-nord) et... à Romenay. Il faudrait des relevés complémentaires pour savoir s'il y a une continuité des rives de la Saône jusqu'au département du Jura, mais nos données indiquent que le phénomène est sans doute moins limité qu'on a pu le penser, en tout cas dans cette partie du domaine – comme le suggère le tableau 1.

Tableau 1 – Quelques paroxytons et oxytons apparentés en Bresse (01-71)

	paroxytons Bresse-01-sud	commune [code DFP] (+ entrée si diff. du mot-clé)	néo-oxytons Bresse-01-nord / Bresse-71-sud	commune [code DFP] (+ entrée si diff. du mot-clé)
farine	[fa'rəna] [fa'ðəna] [fa'ðən(ə)] [fa'ðen] [fa'rəna] [fa'ənə] [faðəna]	Attignat [Att2] (<i>persil</i>) Saint-Étienne-du-Bois [StÉt3] (<i>grener</i>) Saint-Ét.-du-B. [StÉt1] (<i>livrer ; céréale</i>) Saint-Cyr-sur-Menthon [StCyr1] (<i>gaudes</i>) Pirajoux [Pir1] Viriat [Vir2] Confrançon [Conf1]	[far'na] [fər'na]	Saint-Trivier-de-Courtes [StTr1] Mantenay [Mant1] (<i>fouet ; jaune ; assiette</i>) Romenay [Rom1] (<i>épaissir</i>) Romenay [Rom2] (<i>orge</i>) Romenay [Rom5] (<i>gaudes</i>)
oreille	[u'rœʃ] (pl.) [u'røj] (pl.)	Confrançon [Conf1] Pirajoux [Pir1]	[ur(i)'jœ] [ur'ʃœ] (pl.)	Romenay [Rom1] Romenay [Rom5]
coiffe	[kwa'fæt] (pl.)	Confrançon [Conf2]	[kwaf'tœ]	Romenay [Rom5]
assiette	[a'ʃətə] [a'ʃətə] (pl.)	Saint-Étienne-du-Bois [StÉt1] Confrançon [Conf1]	[e]'ta] [e]'ta]	Mantenay [Mant1] (<i>chauffer</i>) Cormoz ⁶

⁶ Cette référence, hors corpus DFP, a été trouvée dans le bulletin n° 1 de l'URB (mars 1978, fiche 1, non paginée).

Les exemples les plus probants sont sans doute les équivalents de « farine » (exemple choisi pour illustrer le phénomène par Martin 2021, 17-18) et d'« oreille », du reste tous deux cités à propos du Dauphiné par Tuaillon (*Op. cit.*, 100, 105). Dans le mot *farina*, souvent trisyllabique en francoprovençal, c'est bien la seconde syllabe qui porte l'accent en Bresse-01-sud. Les principales variations dans cette uniformité paroxytonique sont la réalisation du /r/ en interdentale sonore [ð] et l'amuïssement du [a], qui tend à se muer en schwa [ə], voire à disparaître, le mot ressemblant alors au terme français apparenté. Cependant, en Bresse-01-nord et à Romenay (71), l'accent bascule sur le /a/ final, avec [far'na] à Mantenay ou Saint-Trivier, et [fər'na] à Romenay. Le timbre de la deuxième voyelle du mot à trois syllabes, jadis prononcé [ə], a disparu – contrairement à d'autres néo-oxytons qui conservent le même nombre de syllabes, à l'instar de [l'əna] (lune) pouvant donner [lə'na] ou [lna] (*Ibid.*, carte 50, XVI).

S'il est impossible, comme le remarque Tuaillon, de comprendre en détail pourquoi ou comment s'effectue la bascule d'accent, on peut avoir une idée de l'affaiblissement progressif de l'intensité ou de la durée de la voyelle porteuse de l'accent en écoutant une locutrice de Confrançon (Bresse-01-sud) prononcer le mot [faðəna] (DFP « farine »). Dans ce cas, les trois syllabes semblent sur le même plan, dans une séquence où on peine à distinguer la syllabe accentuée. Ce stade intermédiaire, « neutre », ne serait-il pas la préfiguration d'une étape ultérieure où la voyelle située au centre en viendrait à disparaître ?

Les termes « oreille » ou « coiffe » (litt. « coiffette ») sont également convaincants, même si le DFP en offre moins d'exemples. En simplifiant, on peut dire que les réalisations « méridionales » [u'rœʎ] et [kwa'fətə] ont pour équivalent septentrional [ur'ʎœ] et [kwaftœ]. Quant au néo-oxyton [e'ʎta] ou [ɛ'ʎta] (« assiette ») à Mantenay et à Cormoz (01-nord), qui s'opposent à [a'ʎta] (01-sud), le DFP ne nous donne pas à l'entendre pour Romenay, mais ça ne veut pas dire qu'on ne l'y trouve pas. Si on ne peut préciser la « date de naissance » du néo-oxytonisme dans la région étudiée, le phénomène ne saurait être très récent ou peu implanté puisqu'on l'observe chez des locuteurs nés dans les années 1920 à 1940.

Venons-en maintenant à des phénomènes plus idiosyncrasiques concernant le parler de Mme Rom1, dont on rappelle qu'elle parle le patois – de façon très fluide – principalement avec sa sœur, selon une dynamique qui a pu évoluer en marge de tout lieu d'immersion et qui, de ce point de vue, peut nous aider à comprendre l'apparition de certains changements linguistiques.

L'effacement des interdentales bressanes [θ] / [ð], exemple d'évolution idiosyncrasique

L'un des traits les plus marquants dans le parler de Mme Rom1 par rapport à celui des *Romenayous* plus âgés est la poursuite de l'évolution, dans son cas, de la palatalisation gallo-romane de C+A (lat. *cantare* → fr. « chanter »). En zone d'oïl, ce phénomène a donné [tʃ] ou [ʃ], alors qu'en zone francoprovençale, les résultats ont été plus variés : [ts], [θ], [s], [st], [f], [h]. En Bresse, comme dans tout le centre du domaine, l'interdentale sourde [θ] (angl. *think*) domine ([θeto] « chanter »). Rare dans les langues romanes et très identifiable, cette consonne est perçue comme une

caractéristique linguistique majeure, voire un marqueur identitaire.⁷ Contrairement à ce que suggère la carte 23 de Tuaillon 2007 (p. XX) – sans doute en raison de la « granularité » choisie ou par manque de données –, toute la Bresse-71 n'est pas en zone [ts]. Romenay, comme la Bresse-01-nord, est en zone [θ], et ses locuteurs sont souvent conscients que les habitants de La Chapelle-Thècle, commune limitrophe au nord-est, n'appellent pas leur village [la θa'pala], mais [la tsa'pala].

Le même phénomène s'observe pour l'interdentale sonore [ð] (angl. *that*) issue de la palatalisation des consonnes latines sonores G+A (*gardinus* « jardin » → br. *zhardin* [ðardɛ̃]) et surtout, plus fréquemment, G+E (ou I) (*gelare* « geler » → br. *zhelô* [ðəlo]). On trouve dans ce dernier cas des réalisations aussi variées que pour C+A, et souvent, la consonne sonore correspond à la consonne sourde dans chaque région concernée : [dz], [ð], [z], [zd], [v] (*Ibid.*, 197-203). Si la symétrie n'apparaît pas partout, elle s'observe clairement au cœur du domaine, donc dans une large partie de la Bresse, où l'on trouve à la fois le [θ] sourd et le [ð] voisé, y compris à Romenay – comme pour le [θ], ça n'est pas relevé par Tuaillon (*Ibid.*, carte 25, XXII).

Or, Mme Rom1, socialisée dans un village où elle entendait forcément les consonnes interdentes et habitant un village de Bresse-71 en zone [θ][ð], y a complètement renoncé, les remplaçant par les consonnes alvéolaires [s] et [z]. Elle s'exprime comme le ferait une francophone parlant anglais sans « entendre » la différence entre les fricatives dentales et alvéolaires.⁸ Il est difficile de dire d'où provient cette évolution : immersion en milieu francophone ; mode d'articulation particulier du [θ] qui, à Romenay, prédisposerait à une telle évolution ; manque d'occasions de parler avec d'autres personnes que l'interlocutrice privilégiée ? Il faudrait idéalement interviewer la sœur de Mme Rom1, qui avait elle aussi quitté Romenay, mais en s'installant dans une commune plus proche de la zone [s] en bord de Saône. J'ai demandé une fois à Mme Rom1 si elle avait toujours prononcé ces sons comme ça : elle ne semblait pas voir à quoi je me référais et je n'ai pas insisté.

Pour prendre la mesure de ce phénomène de « dédentation », on peut se rendre à l'entrée « changer » du DFP, où deux des extraits (associés respectivement à Rom1 et Rom5) contiennent des mots ayant normalement les *deux* interdentes : [θɛðɑ] (« changé ») pour M. Rom1, et [sez] (« change ») pour M. Rom5. L'intercompréhension n'est toutefois aucunement problématique. Je l'ai constaté lors de mes entretiens individuels avec Mme Rom1 (j'utilise le [θ]) et lors de sa conversation avec M. Rom5. À l'entrée « jambe » (DFP), dans un échange entre les deux, on trouve ['θāba] (Rom5) et ['sāba] (Rom1) – sans qu'aucun malentendu n'apparaisse. Le même phénomène se produit lorsqu'au mot [θɛ̃] (« chien ») prononcé par M. Rom5 répond le mot [sɛ̃] de Mme Rom1 (v. DFP « écureuil »).

Ajoutons qu'à l'entrée « chien » (DFP), un locuteur de La Genette (M. LGen1), commune limitrophe au nord de Romenay et située dans la zone [ts], semble hésiter entre [θɛ̃] et [tsɛ̃] – au cours d'une conversation entre patoisants de divers villages –, mais sans qu'intervienne aucun [sɛ̃]. A contrario, on relève une occurrence où Mme Rom1 ne prononce pas [s], mais [ts]. À l'entrée

⁷ Certains Bressans considéraient les habitants du bord de Saône (Feillens, Vésines), où le son [s] s'est imposé, comme n'étant pas de « vrais Bressans », donnant à ce phénomène linguistique diverses explications historiques. Des moqueries semblables ont été observées en Tarentaise (Savoie) ; v. Tuaillon 2007, 181-183.

⁸ Francophone d'Europe, devrait-on ajouter, car pour *I think that*, ceux des francophones du Québec qui peinent à prononcer les interdentes de l'anglais diront plutôt [ai tɪŋk dat] plutôt que [ai sɪŋk zat].

« chèvre » (DFP), dans *froumoz de tsyeuvra* (« fromage de chèvre »), on entend clairement [tsjøvra] et non [sjøvra], et ce même si, dans d'autres occurrences du même mot, la locutrice est fidèle à ses habitudes articulatoires. Cette prononciation qui semble lui « échapper » n'est-elle pas un indice de la façon dont, enfant, elle aurait pu percevoir instinctivement l'équivalence entre les allophones [θ] et [ts] parmi les locuteurs qui, par exemple, venaient au marché de Romenay ? L'hypothèse est invérifiable, mais on peut penser que Mme Rom1 se serait plus tard spontanément sentie « encouragée » à prononcer [s] – mais sans le son [t] –, selon une forme de loi du moindre effort pour quelqu'un qui vit immergé en milieu francophone.

Autres évolutions : [s]-[f], [i]-[iç] et [ð]-[n]

Parfois, chez Mme Rom1, on observe un autre type de réorganisation de l'usage des fricatives. Là où les parlers bressans connaissaient souvent un [s] ou un [ʃ] en initiale, elle tend à prononcer [f]. Ainsi, les mots « sèche » (adj.) et « sécher » sont prononcés [fœʃ] et [fœʃi], alors que M. StÉt3, en Bresse-01-sud, les prononce [sœʃ] et [sœʃœ] (v. DFP « sec », « sécher »). Il peut ainsi sembler compréhensible qu'une fois que [s] s'est substitué à [θ], le « vrai [s] » soit parfois réévalué à son tour et remplacé par [f] – la chuintante [ʃ] étant par ailleurs utilisée régulièrement par Mme Rom1 ([ʃero] « sœur », [ʃu'tāna] « soutane », [ʃekāt] « cinquante »), conformément à certaines évolutions spécifiques à la Bresse (v. Tuailon 2007, carte 22, XIX).

Une autre innovation propre à Mme Rom1 est la fricative palatale sourde [ç] (all. *ich*) qui s'ajoute à [i] à la fin de certains mots : [dæriç], [evriç] ou [fæʃi(ç)] (v. DFP « dernier », « avril », « sécher »). On peut y voir l'influence du français hexagonal contemporain, lorsque « oui » devient [wiç] avant une pause – en français québécois, on entend plutôt [wiʔ], avec coup de glotte. Si ce phonème n'apparaît pas chez des *Romenayous* plus âgés, c'est sans doute que Mme Rom1, tout en conservant une pratique active du patois, a eu un type de socialisation qui la mettait constamment en contact avec le langage des jeunes générations. Elle a du reste importé dans son patois certaines « modes » lexicales récentes du français, comme l'adverbe « du coup » (repris tel quel) ou l'interjection « pas de souci ! », devenue [podʃuʃi].

Dernier phénomène observé chez Mme Rom1 : dans un cas unique, mais particulièrement fréquent, l'interdentale sourde [ð] a évolué non pas vers [z], mais vers [n]. En Bresse, dans la zone [ð], le pronom personnel « je » se dit parfois [de], mais le plus souvent [ðə], ou [ð] devant voyelle et [θ] devant consonne sourde ([ðə 't amu] vs ['θ t amu] « je t'aime »). Mme Rom1 dit quant à elle systématiquement [n] : [nə 'pɛʃu] (« pense »), [nə si] (« suis »), [nə fe] (« fais »), [nə vo] (« vais »), [nə ʃe] (« sais »), etc. On peut comparer à cet effet les entrées « occuper » et « du même âge » (DFP) : M. Rom5 et Mme Rom1 y disent respectivement [ðə krɔ] et [nə krɔ] (« je crois »).

Conclusion

Le village de Romenay, apparemment périphérique dans l'espace francoprovençal, n'en est pas moins très comparable à de nombreux villages bressans « centraux », où prévalent également des situations de dilalie extrême : l'usage du parler vernaculaire y a été généralisé pendant des siècles avant de décliner rapidement dans la deuxième moitié du 20^e siècle. Mais tant que vivront les derniers

locuteurs de patois *romenayou*, y compris les locuteurs tardifs ou « passifs », cette commune restera d'autant plus pertinente pour la recherche (socio)linguistique que sa localisation ambiguë en fait une « plateforme d'observation » pour l'ensemble de la Bresse. Administrativement rattachée à la Saône-et-Loire et relevant officiellement de la Bresse bourguignonne – dont elle partage certains traits linguistiques –, elle reste culturellement et linguistiquement très proche de la Bresse savoyarde, dans le département de l'Ain.

Cette étude de cas, étayée par de nombreux énoncés oraux disponibles dans le dictionnaire en ligne *DicoFranPro*, en particulier ceux de deux *Romenayous* ayant une différence d'âge d'une vingtaine d'années, a d'abord montré que certains traits sémantiques et morphologiques du parler local semblent particulièrement stables. Ceci vaut aussi pour le néo-oxytonisme, dont la prégnance dans le nord de la Bresse – dans les deux départements concernés – n'avait sans doute pas été assez mise en évidence, faute d'un ensemble suffisant de données. La perspective intergénérationnelle que permet la comparaison entre le patois d'une locutrice septuagénaire, Mme Rom1, et celui d'un locuteur nonagénaire, M. Rom5, rappelle toutefois que les parlers individuels peuvent évoluer fortement, en particulier s'ils ont été pratiqués dans un cadre restreint – en l'occurrence entre deux sœurs n'habitant plus dans leur village d'origine –, en rupture avec un contexte où il aurait été plus facile de se ressourcer linguistiquement.

Le francoprovençal bressan de Mme Rom1 témoigne de traits originaux, concernant en particulier l'évolution des consonnes interdentes « typiquement bressanes ». Si celle-ci relève probablement de la pression qu'exerce une langue française omniprésente, elle s'inscrit globalement dans le spectre de lois phonétiques relativement identifiables et déjà observées ailleurs dans le domaine. De façon intéressante, ce phénomène qui s'est produit à l'intérieur même d'un parler individuel, en quelques décennies et donc « en accéléré », rappelle que l'unité des patois villageois est un leurre. Il semble reproduire, à l'échelle d'une personne, certaines microévolutions qui, à l'échelon collectif, ont pu contribuer au morcellement dialectal dans l'ensemble du domaine francoprovençal – dans une interrelation particulièrement complexe entre temps et espace.

Bibliographie

- BERRUTO, Gaetano, 2020, « Langue, dialecte, diglossie, dilalie » [trad. revue par l'auteur par Daniel Elmiger & Marinette Matthey], *Langage et société*, 171,3, 55-87.
- BERRUTO, Gaetano, 1987, « Lingua, dialetto, diglossia, dilalia », dans : Günter Holtus & Johannes Kramer (dir.), *Romania et Slavia Adriatica: Festschrift für Žarko Muljacic*, Hambourg : Helmut Buske, 57-82.
- BERT, Michel, COSTA, James & Martin, Jean-Baptiste, 2009, *Étude FORA : francoprovençal et occitan en Rhône-Alpes. Étude FORA*, Lyon : Institut Pierre Gardette / INRP.
- BOURDIEU, Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris : Points.
- DAUVERGNE, François, 2013, *Édition critique et étude linguistique de Quentin, œuvre théâtrale écrite au XVII^e siècle en francoprovençal de Bresse*, thèse de doctorat, Université Lyon 2.
- DURAFFOUR, Antonin, 1941, *Lexique patois-français du parler de Vaux-en-Bugey (Ain) (1919-1940)*, Grenoble : Institut de phonétique.
- GAUCHAT, Louis, 1905, « L'unité phonétique dans le patois d'une commune », dans : Ernest Bovet et al. (dir.), *Aus romanischen Sprachen und Literaturen. Festgabe für Heinrich Morf*, Halle : Niemeyer, 175-232.

- KRISTOL, Andres, 2024, *Histoire linguistique de la Suisse romande*, Neuchâtel : Alphil / Presses universitaires de Suisse.
- MARTIN, Jean-Baptiste, 2021, *La langue francoprovençale. Découverte et initiation*, Gleizé (69) : Éditions du poutan.
- MEUNE, Manuel, 2019, « Écrire en francoprovençal de la Bresse à Fribourg : unité originelle, graphies régionales et approche supradialectale », dans : Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales, 2017, Aoste : Région autonome de la Vallée d'Aoste, 75-93.
- MEUNE, Manuel, 2016-, *DicoFranPro [DFP]. Un dictionnaire multidirectionnel de francoprovençal (ou arpitan)*, Montréal : Université de Montréal [<https://dicofranpro.llm.umontreal.ca/>].
- PIVOT, Bénédicte, 2023, « Quelle(s) valeur(s) pour les langues patrimoniales », dans : Luc Léger, Mireille McLaughlin & Émilie Urbain Emilie, *Appartenances, marchés et mobilités. Penser la valeur des langues*, Paris : L'Harmattan, 133-142.
- SANO, Aya, 2021, « Revitalisation du francoprovençal et conscience linguistique dans l'aire francoprovençale française », *Nouvelles du Centre d'études francoprovençales René Willien*, 78, 55-71.
- STICH, Dominique, 2003, *Dictionnaire francoprovençal / français – Français / francoprovençal*, Thonon-les-Bains : Le Carré.
- TAVERDET, Gérard, 1994, *Petit atlas linguistique de la Bresse (Saône-et-Loire)*, Dijon : Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique.
- TUAILLON, Gaston, 2023, *Le francoprovençal. Tome deuxième*, Vallée d'Aoste : Centre d'études francoprovençales / Imprimerie Duc.
- TUAILLON, Gaston, 2007, *Le francoprovençal. Tome premier*, Quart : Musumeci éditeur.
- Université rurale bressane (URB)*, 1978-86 (?), *Bulletin*, Saint-Trivier-de-Courtes.